

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE COUFFOULEUX

Par arrêté n°4_2018 en date du 5 mars 2018, Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de COUFFOULEUX pour une durée de 30 jours consécutifs, du 22 mars 2018 à 9h au 21 avril 2018 à 12h.

Ledit projet de modification du PLU de COUFFOULEUX vise essentiellement à :

- Modification n° 1 : Passage en 1AU des secteurs de la Brunaude et de Labastide actuellement situés en AU0 afin de les ouvrir à l'urbanisation et, parallèlement, passage en AU0 de secteurs actuellement ouverts à l'urbanisation, levée d'une servitude de projet grevant l'une des parcelles concernées
- Modification n° 2 : Exclure les piscines de l'emprise au sol maximum autorisée dans les secteurs A1 et limitation des possibilités d'extensions dans les secteurs A1,
- Modification n°4 : Intégration d'un coefficient d'emprise au sol de 0.15 dans les secteurs U3

Au terme de l'enquête publique, la modification du PLU de la commune de COUFFOULEUX sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, en décidant éventuellement d'y apporter les modifications qu'il estime nécessaires ou opportunes pour tenir compte des avis émis, des observations, demandes ou propositions formulées lors de l'enquête et du rapport et de l'avis motivé du Commissaire enquêteur.

Madame Catherine FUERTES, retraitée de la fonction publique d'Etat, désignée en qualité de commissaire enquêteur par M. Le Président du Tribunal Administratif de Toulouse, par décision n° E17000257 / 31, en date du 8 décembre 2017,

Le dossier du projet de modification du PLU de la commune de COUFFOULEUX et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame le commissaire enquêteur destiné à recueillir les observations du public, seront déposés et mis à la disposition du public, pendant de 30 jours consécutifs, du 22 mars 2018 à 9h au 21 avril 2018 à 12h, en Mairie de COUFFOULEUX, aux jours et heures habituels d'ouverture au public les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 10h à 12h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique, portant les présentes indications à la connaissance du public, sera publié quinze jours au moins avant le début de

celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans au moins deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le Département.

Cet avis sera affiché notamment à la Mairie de COUFFOULEUX dans l'ensemble des panneaux d'affichage dont dispose la commune de COUFFOULEUX, dans chacun des lieux d'enquête publique et publié par tout autre procédé en usage dans la commune. Cet avis sera notamment affiché sur les sites concernés par la présente modification du PLU ou à proximité immédiate de ceux-ci, visible depuis la voie publique. Le dossier d'enquête et l'avis d'enquête seront également publiés sur les sites internet de la commune de COUFFOULEUX: www.couffouleux.fr et de la communauté d'agglomération : www.ted.fr.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Maire, Mairie de COUFFOULEUX – 53, avenue Jean Bérenguier – 81800 COUFFOULEUX.

Des observations écrites pourront être adressées à Madame le commissaire enquêteur en Mairie de COUFFOULEUX – 53, avenue Jean Bérenguier – 81800 COUFFOULEUX, pendant toute la durée de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à urbanisme.couffouleux@gmail.com.

Madame le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie de COUFFOULEUX :

- Le jeudi 22 mars 2018 de 9 heures à 12 heures,
- le mercredi 4 avril 2018 de 13 heures 30 à 17 heures 30,
- le samedi 21 avril 2018 de 10 heures à 12 heures,

A l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos et signés par Madame le commissaire enquêteur

Le rapport et les conclusions motivées de Madame le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, durant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture, en Mairie de COUFFOULEUX et sur le site internet de la commune de COUFFOULEUX : www.couffouleux.fr et de la communauté d'agglomération : www.ted.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de ces pièces à Monsieur le Maire, Mairie de COUFFOULEUX – 53, avenue Jean Bérenguier – 81800 COUFFOULEUX.

La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet Le Nay 81600 TECOU, personne morale de droit public, est responsable de toute décision relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de COUFFOULEUX, notamment pour conduire la présente enquête publique.

Toute information sur le dossier d'enquête peut être demandée auprès de la Mairie de COUFFOULEUX – 53, avenue Jean Bérenguier - 81800 COUFFOULEUX, Tel: 05 63 33 73 10